



LE PARRAINAGE dans le cadre de Orne Initiatives



Valorisez votre expérience en contribuant à l'avenir de l'activité économique de votre territoire !

En conservant un rôle moteur dans le monde des affaires, le parrainage vous permet de contribuer à la transmission des entreprises et à la prévention des échecs.

Cette nouvelle expérience se veut riche en relations humaines et s'ouvre à tout secteur d'activité.

Qu'est ce que le parrainage ?

Le parrainage est un contrat passé entre l'entreprise accompagnée et un chef d'entreprise expérimenté. Le parrain dispose d'une expérience, d'un réseau professionnel et d'un carnet d'adresses qui sont des « plus » pour un jeune entrepreneur. Il est également un véritable appui moral nécessaire au démarrage d'une entreprise.

Qu'est ce qu'Orne Initiatives ?

Le prêt Orne Initiatives est un prêt à taux zéro attribué aux entreprises afin de finaliser le financement d'un projet de création ou de reprise d'activité. Depuis 2009, ce dispositif est complété par les prêts NACRE qui s'adressent aux demandeurs d'emplois de plus de 6 mois.

Le Pays du Perche ornaïen assure l'animation locale de ces dispositifs, l'instruction des dossiers et l'organisation du Comité Local d'Engagement (CLE) qui attribue les prêts. En 2010, 27 entreprises ont été accompagnées (10 reprises, 17 créations) par des prêts NACRE et Orne Initiatives.

Ainsi, le CLE du Perche a attribué, depuis sa création en 2001, 1 479 350 € de prêts d'honneur.

Quelle durée ?

Durant le remboursement du prêt, des rencontres trimestrielles sont préconisées.

Qui contacter ?

Animatrice du CLE du Perche

Nathalie DENIS

Chargée de mission « développement économique »

sidtpeco@orange.fr

Tel 02 33 85 80 87

Président du CLE du Perche

Guy RICHEZ

richezg14@aol.com